



# CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

27 Octobre 2011

## **Décision Modificative n°1 et Débat d'Orientations Budgétaires 2012**

**Intervention Marc CONCAS**

**Président du Groupe Socialiste, Radical et Écologiste**

Monsieur le Président,

Mes chers Collègues,

Nous voici réunis en séance plénière pour débattre de la décision modificative n°1 pour l'année 2011 ainsi que de vos orientations budgétaires pour l'année 2012.

Néanmoins les nécessités budgétaires ne peuvent occulter les enjeux importants qui se déroulent actuellement au sein de la CDCI.

La Métropole Nice Cote d'Azur, promptement créée à l'instigation du Maire de Nice, a eu pour conséquence d'isoler l'Est et l'Ouest de notre département.

Des deux cotés, les maires s'indignent des options prises et du peu de considération pour le travail qu'ils ont pu fournir depuis des années, afin de répondre au plus près aux besoins de leurs administrés.

Le rejet de la carte intercommunale par une grande majorité de communes, carte qui a été dessinée, on ne sait trop comment, ne semble pas être pris en compte par l'État dans notre département alors même que le Premier ministre avait, au lendemain des élections sénatoriales, compris le message clair et donné des signes d'apaisement.

Quelle est dans ce dossier et sur la question de la carte intercommunale, la position de notre collectivité ?

Quelle est votre position Monsieur le Président ?

De nombreux départements de France ont eu à débattre de cette carte intercommunale. Ici, seule la Métropole Nice Cote d'Azur a eu ce privilège et malheureusement, la fin de l'année approche à grands pas.

Il devient urgent de nous réunir en session extraordinaire avant que ne tombent les décisions d'adoption du schéma, pour aborder contradictoirement, ce sujet majeur pour l'avenir de nos territoires.

**Ce préalable essentiel ayant été formulé, et dans l'attente de votre réponse, je vous propose d'aborder votre DM1 du Budget 2011 :**

Nul n'ignore que le budget de notre collectivité en 2011, est en retrait par rapport aux autres années.

La situation perdue avec cette Dm qui s'élève à 26,9 M€.

Comment est elle financée ?

Il n'y a aucune recette nouvelle à l'horizon, seulement la reprise du résultat de clôture 2010 à hauteur de 25,9 M€ et l'encaissement d'une subvention d'Etat d'1 M€ en investissement.

Nous apprenons à cette occasion, la tendance à la hausse des droits de mutation pour l'année 2011, par rapport à 2010, hausse qui vous permettra fort heureusement, de tenir vos prévisions de recettes du budget primitif.

Maintenant que nous savons comment est financée la Dm, voyons ce qu'elle finance.

Hormis l'exercice de l'an dernier, toutes les Dm antérieures proposaient des dépenses réelles nouvelles qui étaient en général exprimées, hors reprise des résultats antérieurs.

Depuis 2 ans, nous sommes passés dans une autre dimension budgétaire, après la Dm négative de l'an dernier nous progressons cette année avec une Dm à 0€.

Mais il y a tout de même une nouvelle dépense, financée avec notre maigre résultat de l'an passé : c'est notre participation obligatoire au fonds national de péréquation des droits de mutation pour 21.3 M€.

Cette somme correspond aux 16,3 M€ que l'Etat nous a transféré d'une main pour mieux les reprendre de l'autre, sans oublier au passage une ponction supplémentaire de 5 M€.

Belle opération de passe-passe d'un Etat « en faillite », selon le Premier Ministre, lequel organise la solidarité horizontale entre les collectivités pour échapper à ses propres obligations !

Et ce n'est qu'un début !.

En effet, le fonds départemental et régional de péréquation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises est attendu pour 2013, mais sans aller jusque là, rappelons que 2012 sera la 2<sup>e</sup> année de gel des dotations d'Etat.

Les habitants des Alpes Maritimes peuvent remercier le Président du Conseil Général, également député, pour les avoir si bien défendus à Paris...

Après cette ponction sur le résultat de clôture, il nous reste 4.6 M€ pour faire face aux dépenses nouvelles de cette Dm. Au regard du niveau d'endettement vertigineux de notre collectivité, vous aviez pris l'engagement d'affecter les recettes supplémentaires à la réduction de nos emprunts.

A ce rythme là, les générations futures devront s'armer de patience.

De plus, cette Dm se traduit par une ponction nouvelle en fonctionnement, et la section d'investissement se résume à 1 M€, couvert par une subvention de l'Etat pour la réhabilitation des bâtiments « bulles ».

Les autres dépenses de fonctionnement, s'élèvent à **zéro**.

C'est donc une DM1 désespérément vide que vous nous proposez ce matin.

Sauf à y regarder de plus près dans les transferts entre sections et c'est d'ailleurs au cœur des Missions du Conseil général que se dessinent les évolutions de votre budget.

En progression nous notons :

- En première position, une flambée de la Mission Administration générale avec 23.9 M€ supplémentaires par rapport au BP, dont plus 18.4 M€ pour la seule gestion financière et 3 M€ pour l'entretien et les travaux sur Bâtiments.
- En seconde position se place tout de même, l'aide sociale avec une progression générale de 2.6 M€. Le RSA tire l'ensemble de la mission vers le haut avec + 3.5 M€ par rapport au BP, ensuite vient l'aide aux personnes handicapées avec +1.2 M€, enfin à l'heure où vous nous proposez de voter le plan gérontologique 2012/2016, l'aide aux personnes âgées qui progresse de 700 000 € par rapport au BP, chiffre qui en dit long sur les contenus de votre plan. En contrepartie, de ces hausses, nous notons une baisse de 2 M€ pour l'aide à l'enfance et à la famille.

Qu'on se le dise, le CRP de Monsieur CIOTTI était en réalité qu'une mesure d'économie !

Si certaines missions progressent, il en est une qui subit lors de cette DM1, une coupe sombre à tous les niveaux.

Il s'agit de la mission éducation, sport, culture : – 5,3 M€.

L'éducation donc les collèges, compétence obligatoire du CG, est amputée de 4.5 M€, sport et jeunesse de – 1.7M€ et la culture -1.5 M€. Seul l'enseignement supérieur, qui n'est pas une compétence départementale obligatoire, tire son épingle du jeu avec + 2.5 M€.

Au milieu, du guet se trouve la mission aménagement du territoire : elle progresse de façon globale d'un petit 600 000 € mais en cette année de fronde des communes contre la réforme territoriale et de basculement à gauche du sénat (pardon de vous rappeler cet épisode douloureux) la solidarité est devenue le maître mot et c'est ainsi que la ligne solidarité territoriale progresse de 2.2 M€ et la sécurité 1.6 M€

Mais que dis-je ? La réforme territoriale a accouché dans notre département de la première Métropole de France. Elle en aura dans un premier temps au moins le titre, car si Lyon, Marseille, Nantes voire Toulouse n'en portent pas le titre, elles en ont déjà les attributs et Nice va devoir en faire beaucoup pour espérer jouer dans la cour des grandes métropoles et vous vous y employez actuellement avec acharnement, au risque de sacrifier le présent pour un avenir à 20 ou 30 ans.

Sommes-nous contre la notion de Métropole ?

Non, il est connu que leur attractivité crée de l'activité et de l'emploi. Mais de quoi parlons-nous avec celle dont la création a été publiée au Journal officiel il y a peu ? De la division en trois de notre territoire départemental, du saucissonnage des routes départementales, de la concurrence qui va se créer entre les territoires de notre département ou de l'annexion pure et simple de la Tinée et de la Vésubie ?

Le Cg avait jusqu'ici les moyens de calmer les esprits en distribuant des subventions et en soutenant des projets ici ou là, sans que cela ne suscite trop de commentaires mais ce n'est plus le cas.

La Métropole est née sur le dos du département, avec l'aval du Président du Conseil Général.

Préparer l'avenir en investissant sur le territoire de la Métropole dans la perspective de création d'emploi à l'horizon de 30 ans relève de la bonne gestion en période de croissance. Mais en période de crise, sacrifier les dépenses relevant des compétences premières du Conseil général comme l'éducation et le social c'est pire qu'un crime, c'est une faute.

La Métropole Nice Cote d'Azur sera donc opérationnelle au 1<sup>e</sup> janvier 2012, c'est-à-dire dans un peu plus de 2 mois et que lit-on dans votre rapport ? Son impact sera « majeur », dites-vous. Mais encore ? Nous n'en doutons pas mais nous aurions souhaité quelques éclaircissements. Peut-être devons-nous nous tourner vers la Mairie de Nice, devenue désormais le lieu où se décide la politique du département des Alpes Maritimes.

Nous reviendrons en détail sur les dossiers de cette session mais tout de même on peut, d'ores et déjà, noter que l'importance de cette Dm est inversement proportionnelle à la masse des documents qui nous est soumise aujourd'hui.

Projet de charte du Parc National du Mercantour, rapport de charte du Parc régional des pré-alpes d'Azur, Contrat de Baie. On peut même y inclure le Schéma gérontologique 2012/2016.

Tous ces documents ont deux points communs, ce sont des dossiers à long ou moyen terme mais ils manquent de précisions sur l'ordre des priorités budgétaires.

Confrontée à la crise, à la réforme territoriale, à la réforme de la fiscalité locale et à notre endettement vertigineux, notre collectivité ne sait pas de quoi demain sera fait et vous avez peu à peu renoncé à la vision pluriannuelle de nos politiques. Le budget du département se recroqueville sur une gestion à court terme et au plus près. Vous en êtes tristement réduit à fixer le taux de la nouvelle taxe d'aménagement à son niveau maximum, tout en sachant pertinemment qu'elle rapportera au budget du département un petit peu plus que celle qu'elle remplace.

## **Venons-en désormais à vos orientations budgétaires 2012**

Tout d'abord, il convient de remarquer que le taux de croissance de l'économie française que vous annoncez dans votre rapport est déjà obsolète.

Par ailleurs, ce document n'a pas grand-chose à voir avec les Orientations Budgétaires imaginées par la loi de 2002 et je vous renvoie respectueusement à la lecture du texte.

Quelles sont vos priorités pour 2012 ?

On peut lire page 3 que vous entendez « *tout en maintenant un niveau d'investissement conséquent, maintenir les efforts de gestion et de rigueur de nos dépenses de fonctionnement afin de sauvegarder nos marges de manœuvres financières* ».

En cette période difficile, c'est un programme véritablement enthousiasmant pour nos concitoyens et une belle perspective d'avenir, aussi fascinante que le maintien du triple A de la France, pour lequel vous êtes tous prêts à mourir. Mourir pour le AAA, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, quelle belle ambition !

Vous auriez pu tout de même dire que nos priorités allaient, par exemple, en direction de la solidarité, de l'innovation et du développement durable.

La solidarité, n'est pas un gros mot, et en cette matière, il ne nous sera jamais reproché d'en faire trop, surtout dans la période actuelle, où les plus fragiles mais aussi les classes moyennes basculent parfois si vite dans la précarité, voire dans l'exclusion.

Nous aurions pu dire que nous intensifierons notre action sur l'Aide sociale à l'enfance, mais les crédits sont aujourd'hui raboutés de 2 M€.

Nous aurions souhaité vous entendre sur l'aide au logement, l'aide aux impayés de loyers, permettant ainsi d'empêcher les expulsions. Toujours sur le logement, et alors même qu'il ne s'agit pas d'une compétence obligatoire, nous aurions souhaité qu'il s'agisse de notre priorité absolue. Nous sommes déçus, mais je dois vous l'avouer, nous ne sommes pas surpris.

Votre document fournit néanmoins pour partie des informations dont nous aurions aimé disposer plus tôt, il en va ainsi du taux de réalisation du plan de résorption des points noirs routiers 2004/2010, exécuté dites-vous à hauteur de 42,2 %.

Il est regrettable que nous ne disposions pas du taux de réalisation du plan collège 2004/2010 alors que routes et Collèges constituent normalement deux compétences majeures du département.

Dans la période difficile tant sur le plan institutionnel avec la création au 1<sup>er</sup> janvier 2012 de la Métropole Nice Côte d'Azur, qu'au niveau des finances de notre département, vous devriez afficher clairement vos priorités mais aussi et surtout, vous y tenir.

Or depuis mars 2008, date de création de l'OIN de la plaine du Var, toutes les actions précédemment considérées comme prioritaires se sont vues diluées dans le temps au profit d'autres, souvent lourdes financièrement, et souvent centrées sur Nice ou la basse vallée du Var.

Ainsi, alors que nous avons déjà lourdement contribué au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI I) du fleuve Var dans le but affiché de protéger les populations mais au final plus pour préparer le terrain à l'Opération d'Intérêt National, vous nous proposez dans les rapports de DM1 de donner notre aval au PAPI II pour un montant globale de 65,6 M€.

Mais arrêtons-nous particulièrement sur les crédits de paiement.

En tout premier lieu, en investissement, nous avons noté la suppression d'un programme dans la politique sport et jeunesse. Le programme « plan jeunes » a tout simplement disparu, alors que dans les OB pour 2011, on lisait encore une imputation pour 2012 et au-delà de 1.115.318 €. Le « toilettage » des AP est sans doute passé par là. Et même si comme vous nous le répétez souvent, ce toilettage ne veut pas dire abandon des opérations, on aimerait bien savoir sur quelle ligne, elles seront désormais financées ?

Autre ligne intéressante alors que nous devons débattre du schéma gérontologique 2012/2016 : Aide à l'hébergement des personnes âgées. Les crédits de paiement pour 2013 et au delà s'élèvent à 3.5 M€ alors que les OB pour 2011 les fixaient pour 2012 et au-delà à 11,2 M€ et que nous n'avons inscrit que 1.8 M€ de crédits de paiement en 2012.

On retrouve la même tendance pour les investissements en direction des personnes handicapées.

Les pôles d'excellence rurale verront en 2012 leur dernière apparition dans le budget du département puisque les prévisions de crédits de paiements pour 2013 sont égales à zéro et qu'il n'y a pas d'inscription de nouvelle AP.

Les crédits pour la forêt n'ont manifestement pas un grand avenir dans notre département

Les crédits eau et milieu marin, correspondant, on l'imagine, à la poursuite de l'endiguement du fleuve Var continueront de tirer les investissements.

La résorption des points noirs routiers continue sa chute après des crédits de paiement à hauteur de 31,5 M€ dans les OB 2011 ils chutent à 11.9 M€ dans les OB 2012.

Maintenant, concernant le fonctionnement, une seule estimation nous manque : celle de la dotation de compensation que notre collectivité devra à Nice Cote d'Azur.

En cours d'évaluation dites-vous. Les représentants élus de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges pourraient-ils nous en dire un peu plus ?

Votre document soulève au détour de phrases, des questions qui restent sans réponse : que veut dire concrètement « *la réorganisation des services sociaux, géographiquement proches de la population* » ? page 11.

Page 16, que signifie la réorganisation du dispositif de prévention spécialisée. Quel sort est prévu pour les zones définies dans le cadre de la politique de la ville ?

Tous ces éléments auraient, à l'évidence, mérité la réunion de la commission des affaires sociales.

Certains éléments étonnent : la création de liens solidaires pour nos concitoyens autour de 3 axes interactifs : l'éducation, la culture et le sport toujours en page 11. Quand on voit le sort budgétaire qui est fait à ces 3 missions en Dm1, on pourrait effectivement en sourire.

Pour conclure, tout ce verbiage intitulé "orientations budgétaires pour 2012" est loin de tracer une ligne politique claire et nous ne pouvons que le déplorer pour les habitants des Alpes-Maritimes.

Nous guettons avec impatience et inquiétude, le budget primitif de l'année 2012, dont l'adoption devrait intervenir avant le 27 décembre 2011.

Nous serons bien entendu au rendez-vous.